



RÈGLEMENT AU CONCOURS PHOTO HALLOWEEN 2024

Participation

- Ce concours est gratuit et ouvert à tous les enfants laventinois ou scolarisés à Laventie âgés de 3 à 11 ans.
- Le concours se déroule du lundi 21 octobre au vendredi 31 octobre 2024.
- Les photos sont à envoyer à l'adresse mail suivante : commairielaventie@gmail.com
- Les photos seront publiées sur les différents supports de communication de la ville, site et Facebook.

Règlement

- Chaque participant ne peut envoyer qu'une seule photo, pour une seule participation par enfant. Selon la thématique « du fantôme », le participant peut poser sur la photo avec un fantôme (en papier, en carton, en plastique, en dessin, avec un déguisement, du maquillage...).
- Laissez libre court à votre imagination !
- Le prénom, le nom et l'âge de l'enfant doivent figurer dans l'envoi par mail.
- La participation implique l'autorisation donnée à la ville de Laventie de publier les photographies gratuitement, notamment sur les supports de communication.
- Le représentant légal de chaque participant mineur au concours accepte le présent règlement.
- Un jury désignera les gagnants.
- Chaque participant recevra une récompense.